

ASKLÉPIOS

Revue de l'association des amis du musée du service de santé des armées au Val-de-Grâce



Directeur de publication : Olivier Farret – Rédacteur en chef : Jean-Dominique Caron

Impression Commissariat des Armées – IR – PGP" Prix : 5 euros

Dépôt légal : septembre 2024 – ISSN : 2677-5174

numéro 17

Sommaire

Le mot du rédacteur en chef	2
Détachement à Montpellier d'élèves de la Promotion 1945 de l'École du service de santé militaire de Lyon	2
<i>MG (2s) François-Marie Grimaldi</i>	
Médecin-Capitaine Robert Lion (1909-1944) Docteur Pascal Campbell	5
Guy Charmot, une figure de l'engagement citoyen pour de jeunes collégiens	6
<i>Promotion Guy Charmot - Classe de 3e5, Collège Charles Péguy</i>	
Le médecin colonel Jean Toureng Médecin-chef de l'hôpital militaire de Grenoble sous l'occupation italienne et allemande (1943-1944) Dominique Vidal	7
La présence française en Albanie (1916-1920) MGI (2s) Olivier Farret	12
Les tombes des soldats français morts pendant la Grande Guerre	17
<i>LCL (er) Christian Benoit</i>	
Officiers du Service de santé militaire et montures attribuées en temps de paix	18
<i>COL (h) Jean-Pierre Capel</i>	
Lu pour vous	18
<i>Jean-Dominique Caron, Olivier Farret</i>	
Musique au Val-de-Grâce Saison 2024-2025	19
Recommandations aux auteurs	20

Le mot du Président

Lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les armées françaises étaient au rendez-vous pour la sécurité des jeux mais aussi lors des épreuves sportives.

Le sait-on vraiment que sur les 64 médailles olympiques remportées par la France, 21 sont attribuées aux sportifs de haut niveau de la Défense : 4 médailles d'or, 6 d'argent et 11 de bronze. Ces médaillés font partie de l'Armée de champions héritée du bataillon de Joinville et composée de sportifs militaires des différentes armées (terre, air, marine et gendarmerie).

Vingt-huit athlètes de l'Armée de champions ont participé aux Jeux Paralympiques. Ils totalisent 25 médailles sur les 75 : 6 en or, 5 en argent, 14 en bronze. L'image la plus spectaculaire de ces jeux paralympiques est peut-être l'arrivée des athlètes du paratriathlon sur le pont Alexandre III avec en mur de scène l'hôtel national des Invalides. Quelle leçon d'histoire !

Le 24 février 1670, par l'ordonnance de Saint-Germain, Louis XIV annonçait la création « *d'un Hostel que Sa Majesté a résolu de faire incessamment construire pour y loger tous les officiers et soldats tant estropiés que vieux et caduques* ». Le Roi estimait « *qu'il étoit bien raisonnable que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de notre Monarchie... jouissent du repos assuré à nos autres sujets et passent le reste de leurs jours en tranquillité.* » Il y a 350 ans, en avril 1674, Louis XIV signait l'édit de fondation de l'Institut royal des Invalides et près de 6 000 invalides seront admis dans « *le grand hostel* » entre 1676 et 1690.

L'Institution nationale des invalides, « pôle de référence » du handicap, est la digne héritière de l'établissement créé par Louis XIV, accueillant les blessés de guerre de tous les conflits et les victimes d'attentats. Symbole fort de l'attachement de la Nation au devoir de réparation, l'Institution nationale des invalides est la « *Maison des Invalides* »¹. Déjà en 1721, Montesquieu écrivait : « *Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la terre.* »²

MGI (2s) Olivier Farret

¹<https://www.invalides.fr>

²Montesquieu, *Lettre persanes* (1721), Lettre LXXXV, T1, <https://gallica.bnf.fr>